

S'APPROPRIER LA LOI EGALIM 2 : NÉGOCIER UN CONTRAT COMMERCIAL CONFORME À SES INTÉRÊTS ET À LA LOI

La FDSEA 24 propose des sessions de formation afin de :

- ➔ Comprendre la loi pour une meilleure rémunération des agriculteurs
- ➔ Maîtriser l'élaboration d'un prix
- ➔ Rédiger un contrat réglementaire
 - Le 25 février à Sarlat
 - Le 28 février à Lanouaille
 - Le 1er mars à Bergerac
 - Le 2 mars à Périgueux

Attention : Pass sanitaire obligatoire

Informations - Inscriptions :

05.53.35.88.39

service.economique@fdsea24.fr

Cette formation est prise en charge (hors repas), sous conditions, à 100% par VIVEA

FDSEA de la Dordogne

Bd des saveurs - Cré@vallée Nord
24060 Périgueux Cedex 9

 **vivea**
Fonds pour
la Formation
des Entrepreneurs
du Vivant

